

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : EUR 14/003/2006 - ÉFAI

22 décembre 2006

Informations complémentaires sur l'AU 308/06 (EUR 14/124/2006, 17 novembre 2006)

Craintes de renvois forcés / Torture / Procès inique

BELGIQUE

12 hommes de nationalité iranienne (h)

Les 12 hommes de nationalité iranienne qui risquaient d'être renvoyés contre leur gré dans leur pays d'origine ont été libérés le 21 décembre. Leur avocat va maintenant s'employer à les aider à obtenir des autorités belges l'autorisation officielle de rester sur leur territoire.

Selon leur avocat, ils ont été remis en liberté parce que les documents nécessaires à leur renvoi, que les autorités iraniennes devaient faire parvenir aux autorités belges, ne sont jamais arrivés. Les autorités belges auraient également déclaré que les 12 Iraniens avaient été libérés afin de faire de la place dans les centres de détention.

De toute évidence, les protestations internationales exprimées, notamment par le Réseau AU, ont joué un rôle déterminant dans cette libération.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*